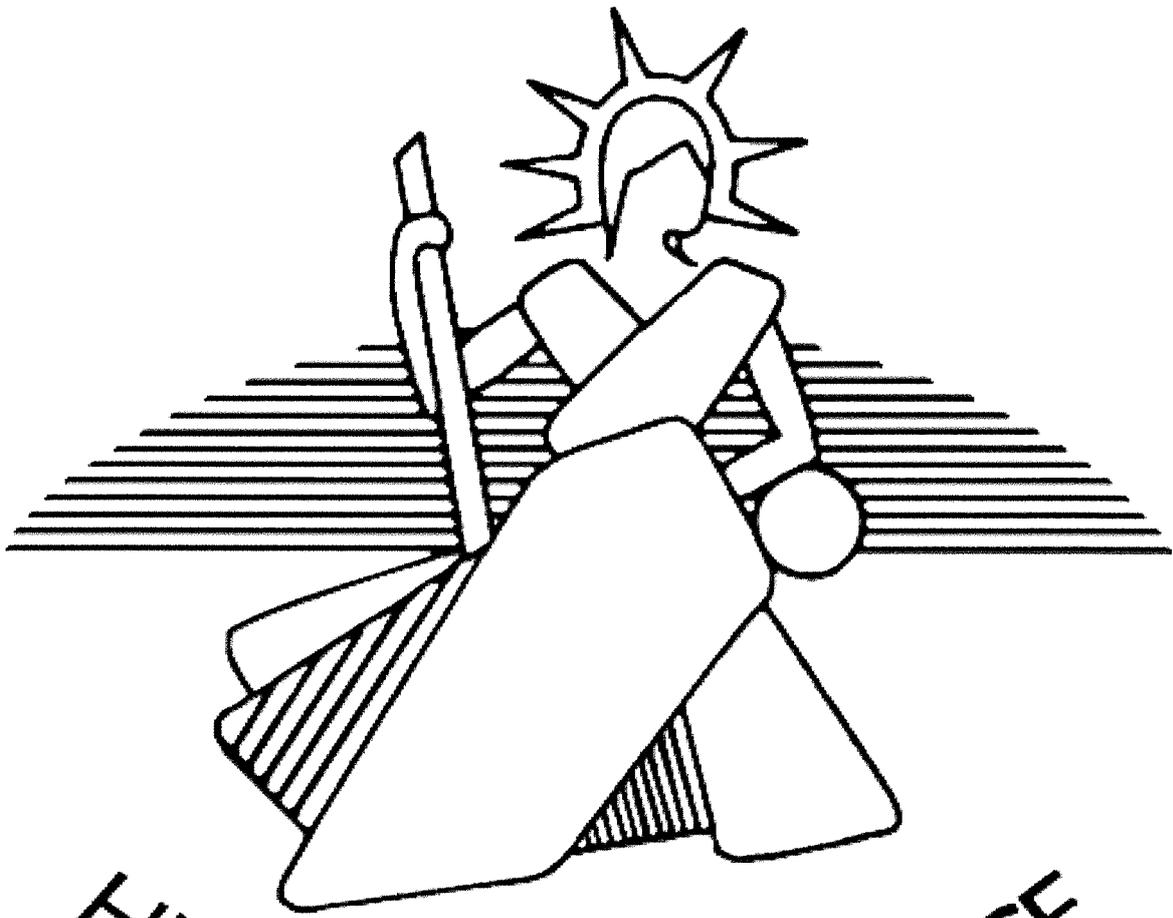


SECOND  
ORIGINAL

- 1 -

PLAISANT-LAMBERT-BUSUTTIL  
Huissiers de Justice Associés



HUISSIER DE JUSTICE

PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

SCP PLAISANT-  
LAMBERT-BUSUTTIL  
Huissiers de Justice  
Associés  
24 Rue Lulli  
13001 Marseille

SECOND  
ORIGINAL

## PROCÈS VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF  
ET LE TREIZE NOVEMBRE

### A LA DEMANDE DU :

- \* Le Syndicat des Copropriétaires de l'ensemble la Résidence VALDONNE, 1, avenue de Valdonne, 13013 Marseille, représenté par son syndic en exercice, le cabinet LAGIER, dont le siège social est 20, rue Montgrand, 13006 Marseille, lui-même représenté par son représentant légal en exercice domicilié au dit siège, en cette qualité.

### Lequel nous expose :

- ✓ Que suite un commandement de payer valant saisie Immobilière, infructueux sous huitaine, il entend que nous nous transportions sur place afin de procéder à l'état des lieux descriptif de l'appartement dont sont propriétaires [REDACTED]
- ✓ Que faute d'avoir pu rentrer, nous avons été autorisés par ordonnance rendue le 29/10/2019 par le juge de l'exécution près le tribunal de Grande instance de Marseille à pénétrer dans les lieux pour procéder au descriptif nécessaire à la procédure, assistés de témoin, serrurier, diagnostiqueur et policier éventuellement.

C'est pourquoi déférant à cette réquisition,

NOUS, SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE  
C.PLAISANT - E. LAMBERT - C. BUSUTTIL  
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES -  
CYRIL BUSUTTIL SOUSSIGNE  
DOMICILIES, 24, RUE LULLI, 13001 MARSEILLE

Nous nous sommes rendus ce jour aux environs de 15.30 heures, 1, avenue de Valdonne, 13013 Marseille, et avons constaté ce qui suit :

Advenus, nous constatons que l'appartement [REDACTED] est situé au niveau du bâtiment portant la lettre B et en Rez-de-chaussée, comme l'indique l'ordonnance.

Cet appartement est situé au rez-de-chaussée gauche du bâtiment B2 et après avoir franchi une porte de couleur grisâtre avec serrure sécurisée en bon état, sans dégradation particulière, nous pouvons constater que cette dernière est dépourvue d'accastillage en face externe. En face interne, la porte est équipée d'un emmanchement sécurisé avec accastillage assez moderne. Un juda intégré équipe cette porte qui est par ailleurs en bon état.

Le hall d'entrée dessert la pièce principale avec une cuisine ouverte dite à l'américaine. Le sol est habillé d'un carrelage dans les tons de gris, en bon état, sans dégradation particulière. Les murs sont habillés d'un placo en état d'usage mais présentant cependant quelques marquages, notamment en partie basse. Nous relevons également quelques accrocs et quelques fendillements du revêtement peinture venu se déliter.

Le plafond est équipé d'un faux plafond avec spots lumineux intégrés et certains d'entre eux sont aujourd'hui manquants. Toujours dans cette pièce principale, nous constatons qu'elle est vide, inoccupée et que le mur mitoyen avec la première chambre est revêtu d'une couleur grisâtre avec des trous de chevilles non rebouchés. Cette pièce s'ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à deux vantaux coulissants PVC double vitrage, en bon état, protégée par des volets à battants en fer, assez anciens, en état d'usage, comme le montrent les photos annexées au présent acte.

Nous relevons la présence de grilles de sécurité compte tenu du fait que l'appartement se situe au rez-de-chaussée.

Au niveau du coin cuisine dont l'accès est libre, étant ouverte sur la pièce principale, nous constatons une nouvelle fois la présence du même carrelage habillant le sol et dans le même état. Les voiles et le plafond sont également dans un état semblable et nous notons quelques ombres sans doute liées à l'ancienne occupation. Nous relevons la présence d'une fissure en partie haute à hauteur du faux plafond.

Cette cuisine est équipée de plusieurs caissons de rangement en partie haute et en partie basse ainsi que d'une tour de même manufacture avec des portes dans les tons grisâtres également. Nous relevons un emplacement réservé au lave-vaisselle ou au four/plaque de cuisson, de même qu'un plan de travail dans les tons de gris, en état correct, équipé d'un évier en inox qui présente quelques marques, compte tenu du fait que les lieux sont inoccupés.

La crédence est en aluminium et n'a pas été découpée de manière égale, certaines parties débordant de leur emplacement.

Certaines portes sont en décalage et le mélaminé de la tour a subi quelques désordres et n'est plus uniforme.

La pièce ouvre sur un balcon filant, sécurisé par une porte fenêtre à deux vantaux en PVC et double vitrage, en bon état, sans dégradation particulière. La sécurisation est assurée par des volets de fer à battants, également en état d'usage, comme le montrent les photos annexées au présent acte.

Nous constatons qu'un placard de rangement a été intégré dans une niche, avec le compteur électrique.

Nous poursuivons notre accedit avec la première chambre à laquelle l'on accède par une porte de bois de couleur grise, présentant quelques légers chocs au niveau des arêtes. L'accastillage est en bon état, sans dégradation sur la poignée, même si cette dernière est en état d'usage. Le sol ici est habillé d'un carrelage de couleur claire dans les tons de blanc, présentant quelques accrocs et chocs que nous prenons le soin de photographier. Il est à noter que ce carrelage a été directement posé sur l'ancien habillage que nous retrouvons dans le placard. Les murs sont recouverts d'un blanchiment qui n'est pas uniforme et dont la mise en peinture a été effectuée sans soin, des ombres étant très nettement visibles.

Ici la pièce est dépourvue de système lumineux et le radiateur a fait l'objet d'un retrait. La pièce vide est équipée d'une fenêtre à deux vantaux PVC double vitrage en bon état ainsi que de volets à battants en fer venant protéger les lieux. Il est à noter qu'il n'y a pas de grille de protection. Cette pièce est équipée d'un placard de rangement de petite taille, que nous prenons le soin de photographier et nous relevons que les voiles à l'intérieur présentent des délitements importants.

Chambre 2 : l'on y accède par une porte de bois présentant quelques défauts de finition et quelques craquelures au niveau du revêtement. L'accastillage, semblable à celui de la chambre précédente, est en état d'usage, et une clé équipe le cylindre. Au sol nous retrouvons un carrelage semblable dans les tons clairs avec de nombreux trous de chevilles ainsi que quelques accrocs, comme dans la chambre précédente, et nous photographions l'ensemble.

Les murs sont une nouvelle fois habillés d'un blanchiment qui présente des reprises de maçonnerie assez grossières, que nous prenons soin d'illustrer lors de nos constatations. Nous relevons encore que des trous de chevilles n'ont pas fait l'objet de rebouchage et que la pièce est dépourvue de système lumineux. Nous retrouvons un placard de rangement avec portes coulissantes sur rails dans lequel est intégré le cumulus, avec un choc sur sa carrosserie.

Toilettes : l'on y accède par une porte de bois dans les tons de gris avec un accastillage assez moderne. La targette de sécurité fonctionne avec difficulté. Nous retrouvons dans la pièce un carrelage semblable à celui de l'ensemble de l'appartement, en bon état, et il recouvre également le demi placage en carrelage habillant les murs.

Des traces assez jaunâtres sont visibles sur les blanchiments et nous relevons la présence d'une cuvette à l'anglaise avec chasse dorsale suspendue. De même nous relevons un coffrage qui habille la chasse dorsale et le bouton-poussoir est cassé.

Salle d'eau : l'on y accède par une porte grisâtre, également en état correct, comme son accastillage muni d'une serrure semblable à celles des toilettes, en bon état, fonctionnant normalement. Le sol est habillé d'un carrelage grisâtre de grande taille en bon état. Les murs sont revêtus d'un placage trois quarts en carrelage formant petite mosaïque de couleur claire en bon état. Nous relevons quelques accrocs ici et là que nous prenons le soin de photographier. Les blanchiments supérieurs sont en état d'usage, avec des reprises assez grossières.

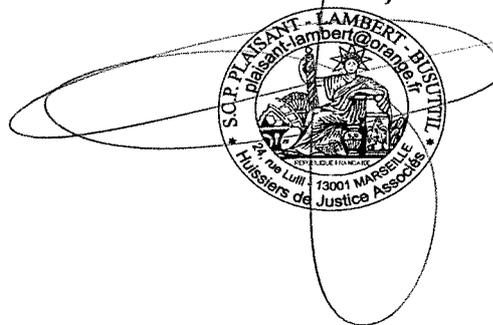
Nous relevons la présence d'un lavabo posant sur meuble bas, équipé de deux portes dans les tons semblables à ceux que nous avons déjà observés. La robinetterie est en état correct, sans dégradation particulière. Nous relevons la présence d'un bac de douche avec parois vitrées, en état correct, avec le même placage intérieur. Une grille et une plaque sont présentes et semblent avoir fait l'objet d'un scellement postérieur à la mise en place du placage.

La robinetterie de douche est équipée d'un pommeau de grande taille, revêtue de quelques marques de calcaire. Un petit radiateur en partie supérieure équipe la pièce, à hauteur de la porte, que nous prenons soin de photographier.

Nous refermons les lieux avant de nous retirer.

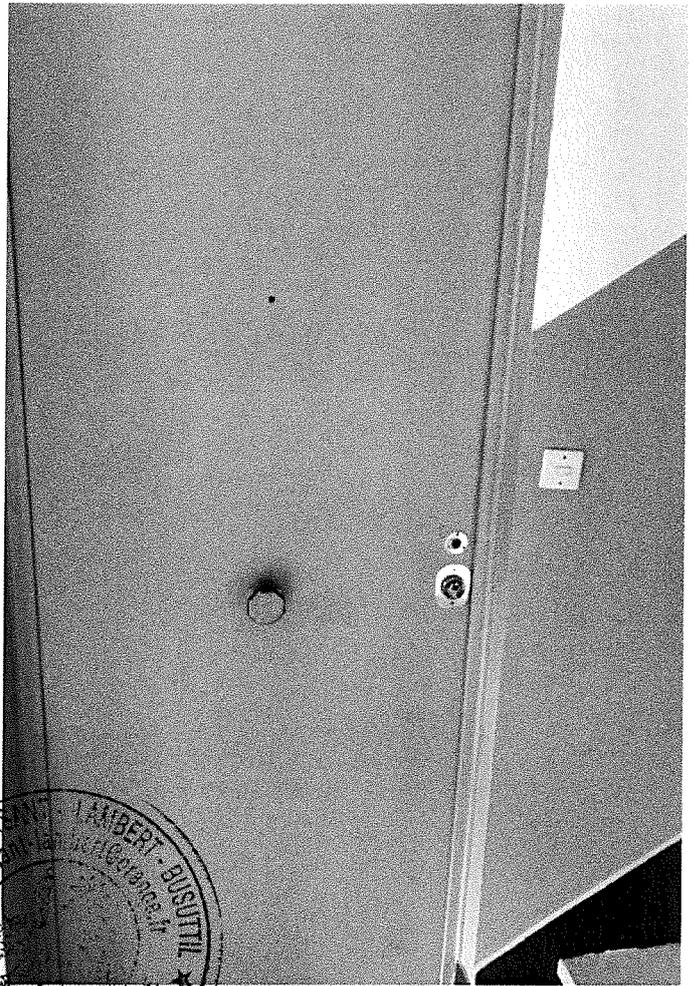
Nos constatations terminées, nous nous retirons et dressons le présent procès verbal, pour servir et valoir ce que de droit, à notre requérant.

*Cyril BUSUTTIL*  
*Huissier de Justice*

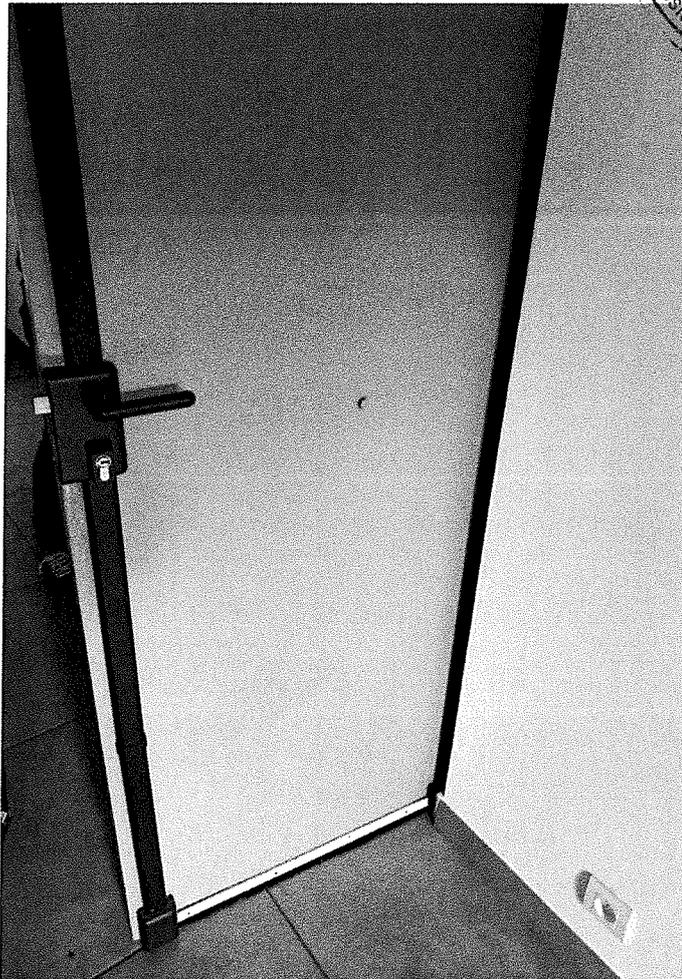


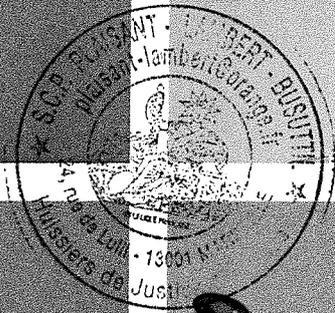
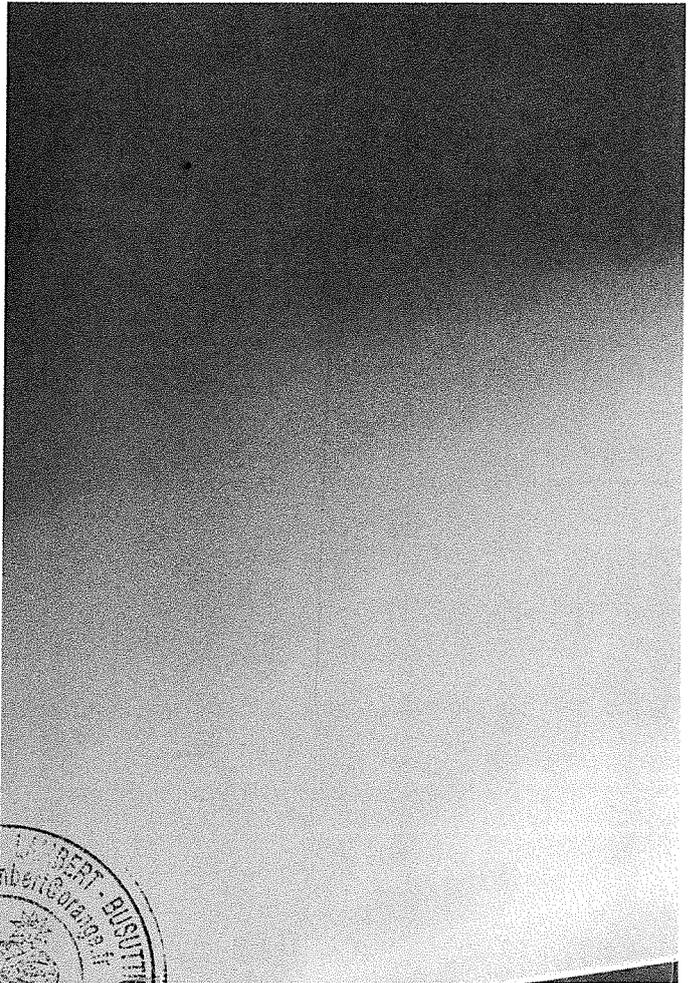
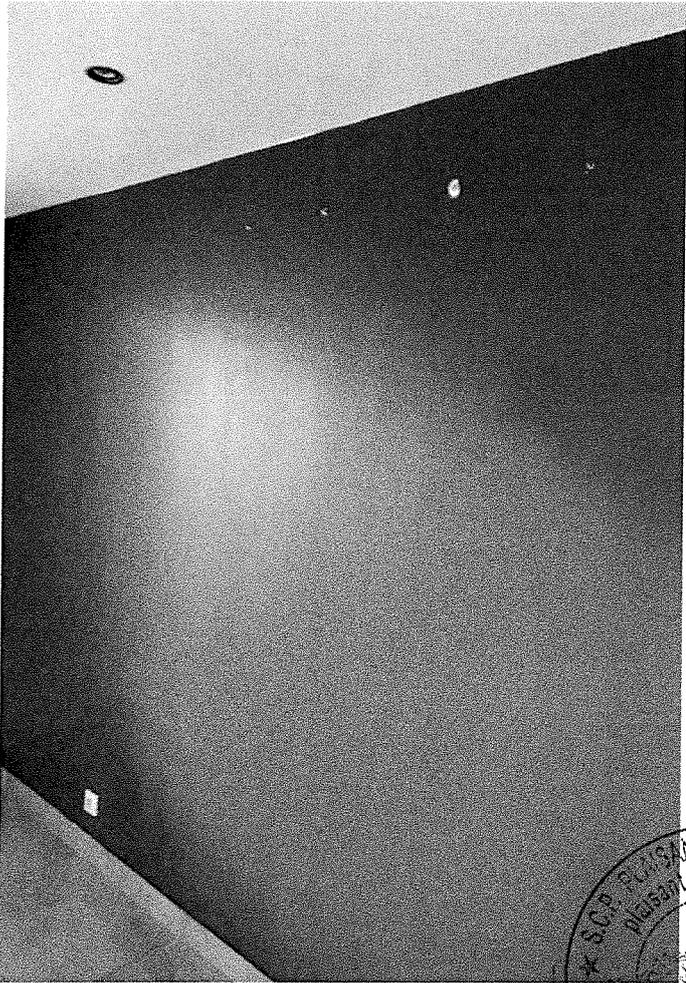


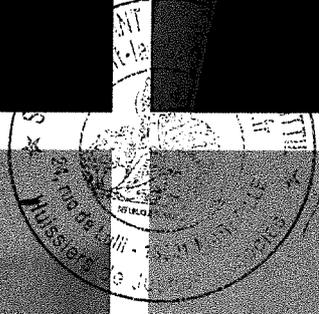
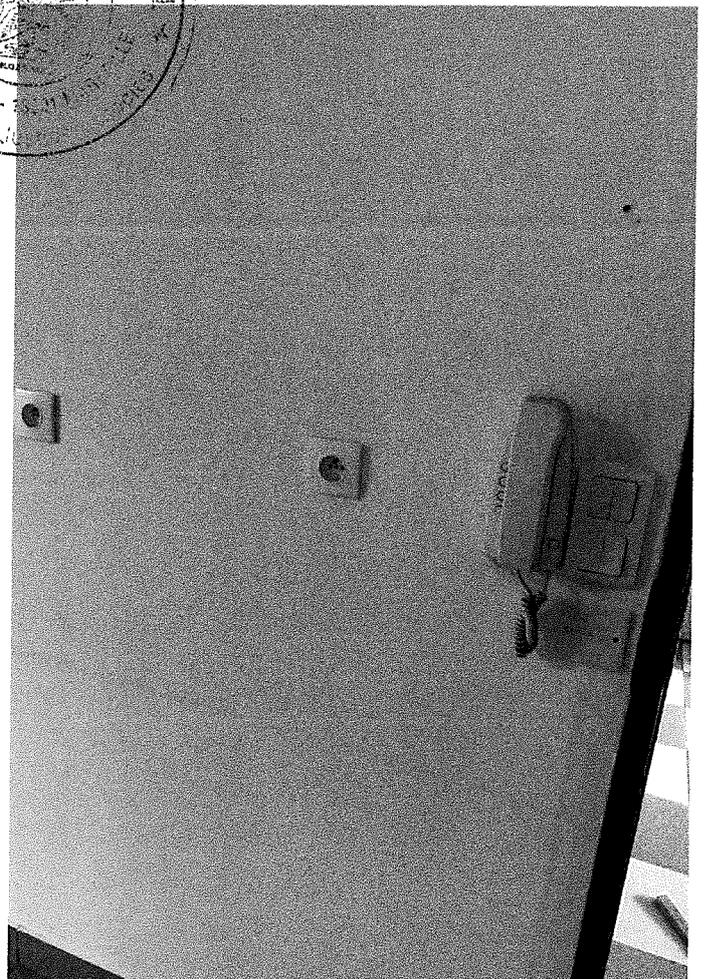
# SEJOUR



SCP. PLAINVILLE  
LAMBERT - BUSUTTI  
Huissiers de Justice  
13001  
Lyon

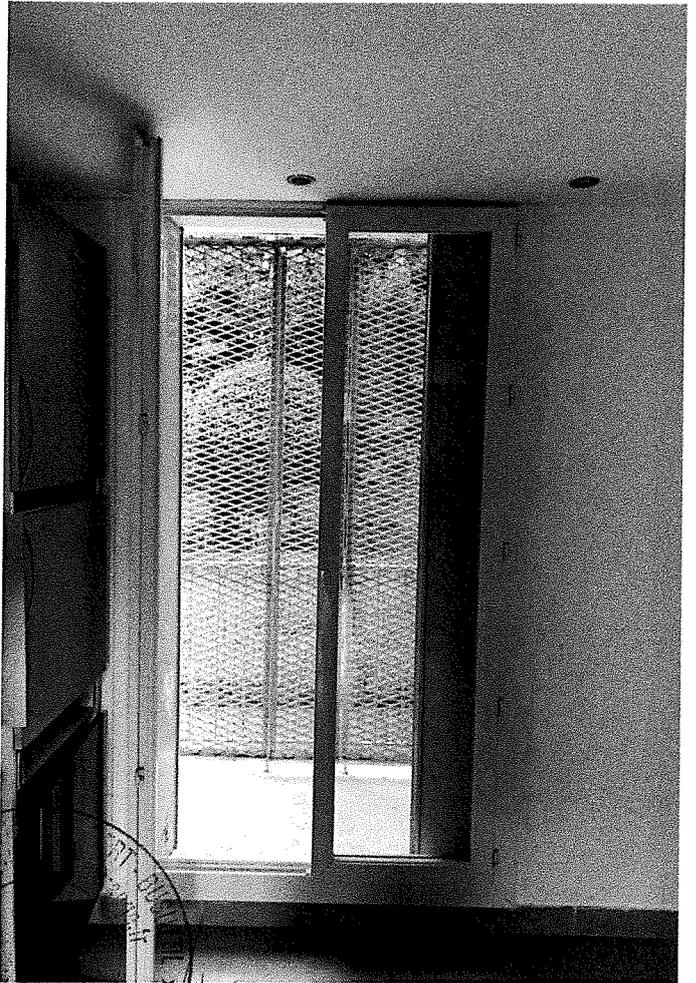




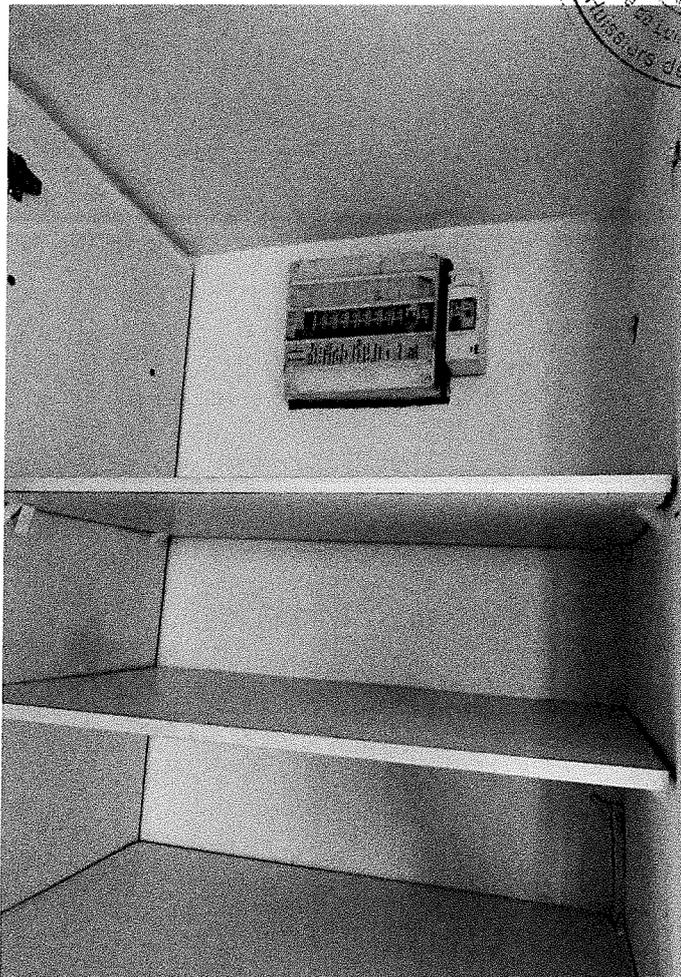
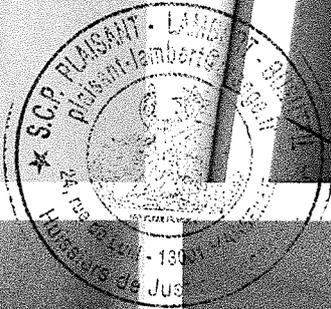


# CUISINE





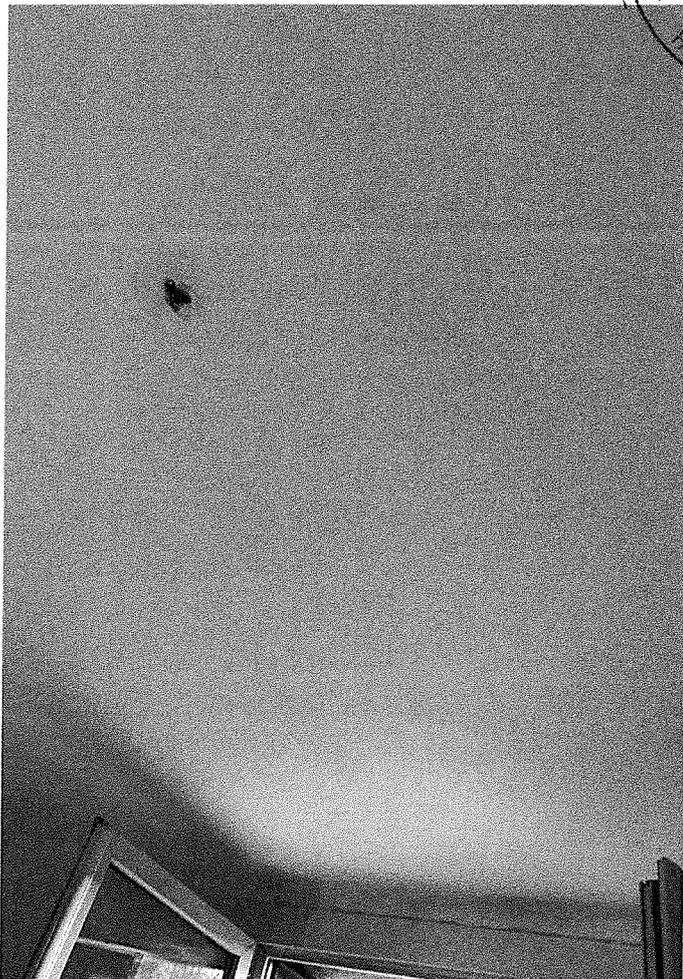
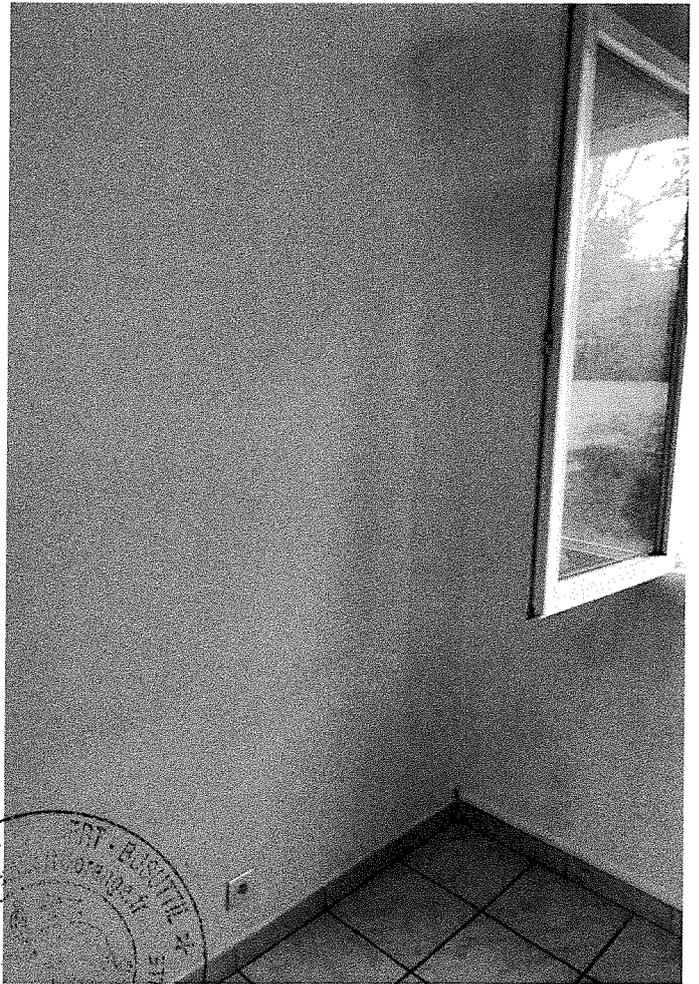
SCHEIN  
H. rue de Lull  
s de





# CHAMBRE 1





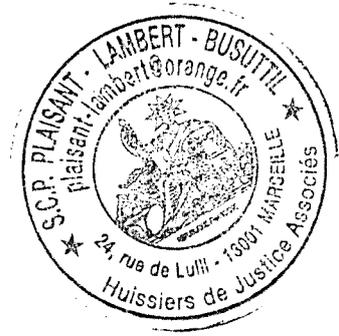


# CHAMBRE 2

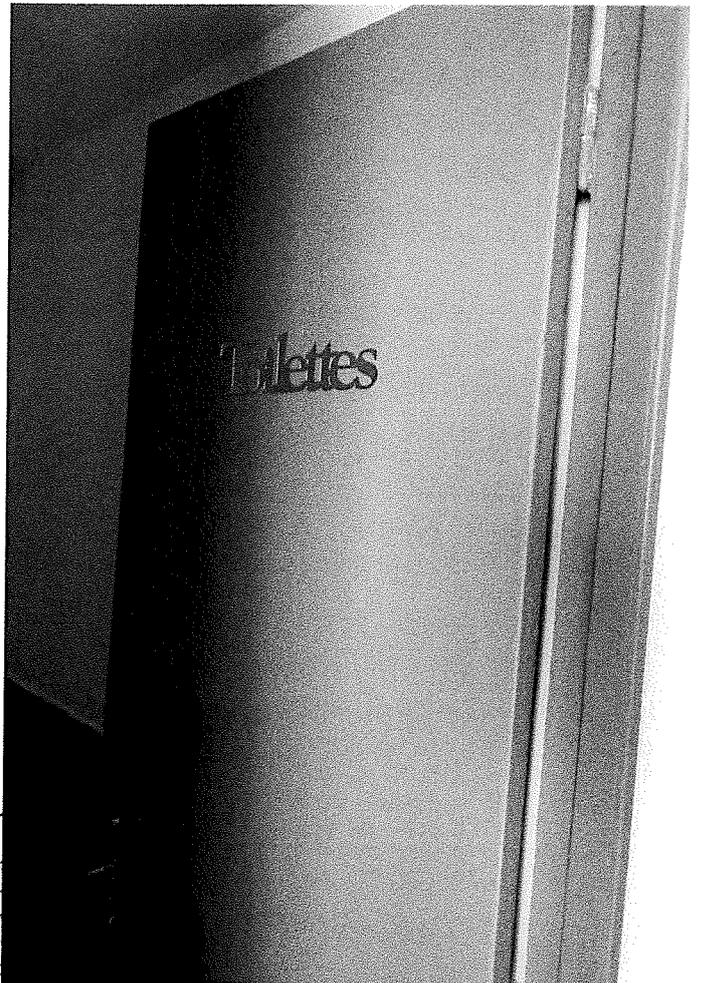


S. P. PLASANT & ASSOCIATES  
PLANNING, ARCHITECTURE & INTERIOR DESIGN  
1111 W. 19th St. Suite 100  
Anchorage, AK 99503  
LIBERTY

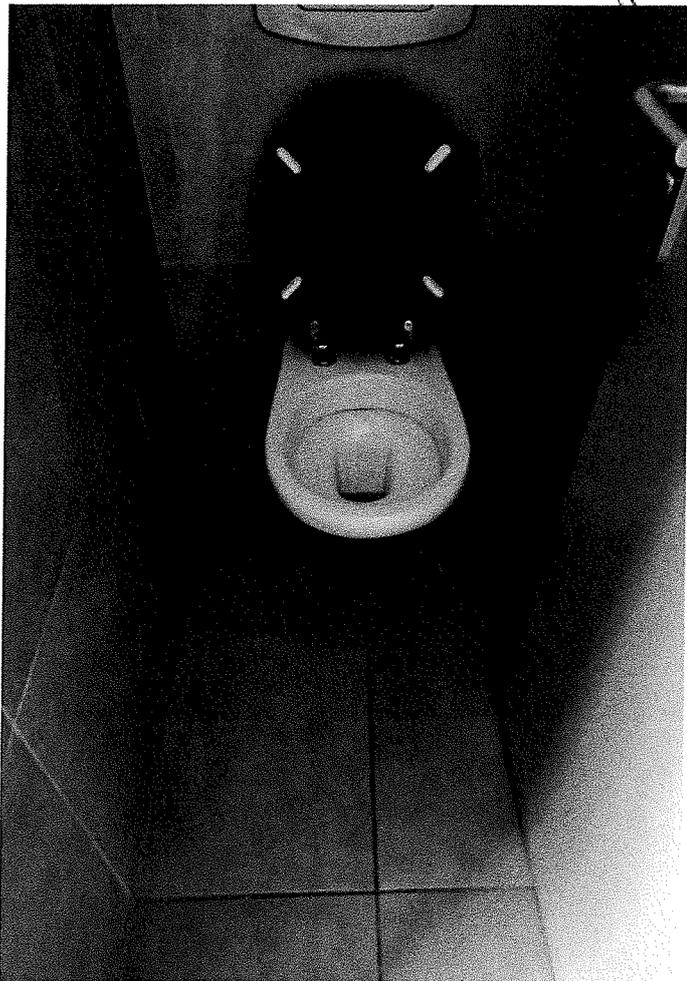


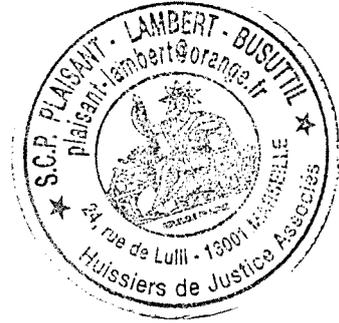


**TOILETTE**

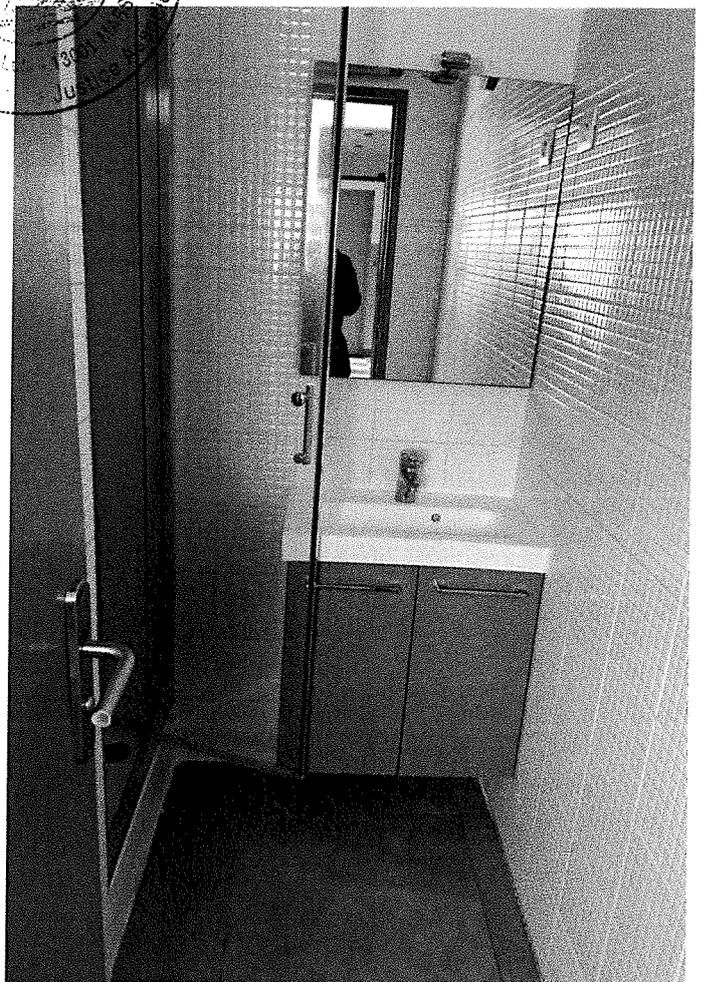
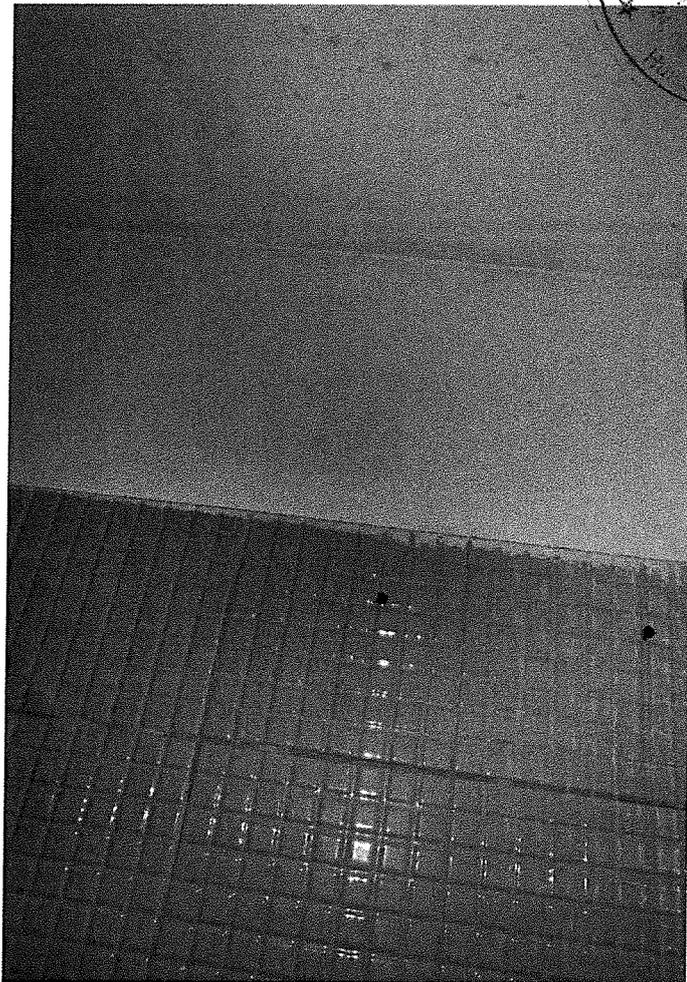
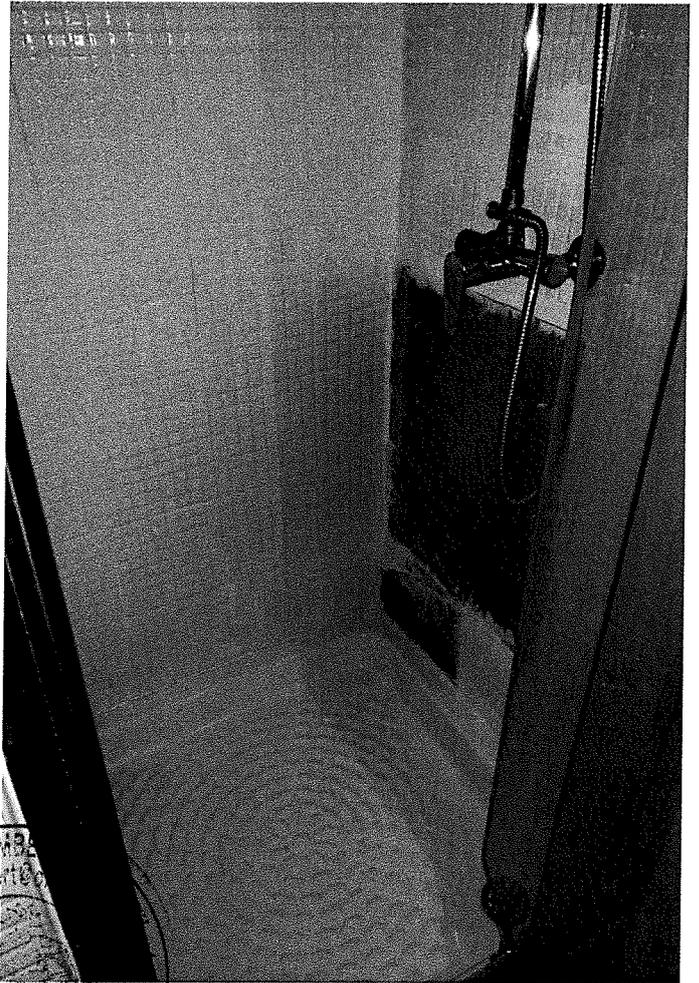


SCP PLACÉ  
2018  
2019  
2020  
2021  
2022  
2023  
2024  
2025  
2026  
2027  
2028  
2029  
2030  
2031  
2032  
2033  
2034  
2035  
2036  
2037  
2038  
2039  
2040  
2041  
2042  
2043  
2044  
2045  
2046  
2047  
2048  
2049  
2050  
2051  
2052  
2053  
2054  
2055  
2056  
2057  
2058  
2059  
2060  
2061  
2062  
2063  
2064  
2065  
2066  
2067  
2068  
2069  
2070  
2071  
2072  
2073  
2074  
2075  
2076  
2077  
2078  
2079  
2080  
2081  
2082  
2083  
2084  
2085  
2086  
2087  
2088  
2089  
2090  
2091  
2092  
2093  
2094  
2095  
2096  
2097  
2098  
2099  
2100





**SALLE D'EAU**



LA BARRIÈRE  
S.P. PÉRIODE  
CHARENTAIS  
SÉILLÉS  
JULIEN SARRÉS